

François Fillon: la pression judiciaire s'accroît

La pression judiciaire s'est accrue, hier, sur François Fillon, le candidat de la droite, englué depuis trois semaines dans une affaire d'emplois fictifs présumés, tandis que l'extrême droite se consolide à deux mois de l'élection présidentielle.

Malgré ses protestations d'innocence, l'affaire a déjà valu à François Fillon, ancien favori des sondages, de chuter dans les enquêtes d'opinion. Au premier tour, il arrive désormais nettement derrière la candidate du Front national Marine Le Pen – « plus forte que jamais », selon une enquête du quotidien *Le Monde* – et Emmanuel Macron.

Dans une allusion nette aux déboires du candidat de droite, le Président socialiste François Hollande a appelé jeudi à « l'exemplarité » au « sommet de l'État ». « Si, au sommet de l'État, il n'y a pas cette exemplarité, comment donner confiance, comment appeler à l'effort, comment donner des perspectives à notre pays ? », a-t-il dit dans un discours à Rennes.

« Les investigations vont se poursuivre »

La justice française avait fait savoir plus tôt que « les investigations vont se poursuivre » après avoir reçu le rapport de police concernant « des faits susceptibles d'être qualifiés en « détournements de fond publics », « abus de biens sociaux » et « recels »



La procureure du parquet national financier, Eliane Houlette.

(Photo AFP)

mettant en cause notamment M. et Mme Fillon ».

« De nombreux éléments déjà recueillis ne permettent pas d'envisager, en l'état, un classement sans suite de la procédure », a indiqué la procureure Eliane Houlette, en charge du dossier, dans un communiqué.

L'enquête fait suite aux révélations du *Canard Enchaîné* mettant en doute la réalité du travail fourni par Penelope Fillon comme assistante parlementaire de son mari puis du suppléant de ce dernier. Les emplois d'assistants parlementaires de deux enfants de la famille Fillon sont aussi passés au crible.

François Fillon a dénoncé un « acte de

communication qui nourrit la feuilleton médiatique ». « Il n'y a rien de nouveau, ni poursuite ni mise en examen », « cela n'entame en rien ma détermination » et « je m'en remets donc désormais au seul jugement du suffrage universel », a-t-il dit. À l'approche de la présidentielle des 23 avril et 7 mai, le calendrier judiciaire pèse cependant comme une épée de Damoclès sur ses ambitions : le candidat conservateur, qui a fait de la probité un thème majeur de sa campagne, avait annoncé au début de l'affaire se retirer de la course s'il était mis en examen. Une promesse qui semble donc désormais faire partie du passé.

Les écologistes votent pour une alliance Jadot-Hamon-Mélenchon

Les électeurs de la primaire écologiste ont approuvé, hier, à une écrasante majorité, le souhait de Yannick Jadot d'« ouvrir un dialogue » avec le socialiste Benoît Hamon et Jean-Luc Mélenchon, en vue notamment

de présenter une candidature unique à l'élection présidentielle. Selon les résultats de la consultation, les électeurs écologistes se sont déclarés à 89,70 % favorables au rapprochement entre le candidat Europe

Ecologie-Les Verts, le candidat PS et celui de La France insoumise (LFI).

À l'inverse, 7,91 % se sont prononcés contre et 2,39 % ont voté blanc. M. Jadot s'est aussitôt félicité sur BFMTV de ce résultat qui

marque un « un fort soutien à une démarche d'ouverture, de dialogue, de rassemblement autour de l'écologie, du social, de l'Europe, de la démocratie, avec l'envie d'une grande aventure. »